



Signature d'un Protocole d'Accord Pour l'installation d'une unité d'extraction de l'huile de Cactus par des investisseurs japonais.

Dans le cadre de la promotion de l'investissement dans le secteur agricole ,et suite à la visite effectuée par Monsieur Aziz Akhannouch, Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime en septembre 2014 à Tokyo, un protocole d'accord sera conclu le **13 Octobre 2014 à Rabat** pour **l'installation d'une unité d'extraction de l'huile de cactus** au niveau de la province de Sidi Ifni par des investisseurs japonais (J.C.B Japon.CO).

La cérémonie de signature de ce protocole d'accord sera présidée par Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime en présence de son excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon au Maroc, Monsieur le gouverneur de la province de Sidi Ifni, Monsieur le président de la JCB Japon Co, Monsieur le représentant de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et l'ensemble des structures du ministère de l'agriculture concernées.

La mise en place de cette unité d'extraction s'inscrit dans une vision globale pour la valorisation des produits de cactus de la région concernée.

Elle viendra compléter la chaîne de valeur de la filière cactus de la région et améliorer ainsi d'une manière significative les revenus des bénéficiaires d'un projet intégré de développement du cactus mis en œuvre dans la région de Sidi Ifni depuis 2010 et ce, dans le cadre du Pilier II du Plan Maroc Vert. Ledit projet a permis notamment l'installation d'une unité de conditionnement et de valorisation des produits du cactus en plus de plusieurs autres composantes portant sur le désenclavement de 40 000 hectares de champs du cactus à travers la réalisation de 105km de pistes rurales et l'installation de deux centres de collecte.

Ce Protocole d'accord traduit concrètement les orientations stratégiques du Ministère de l'agriculture en matière de développement de l'agriculture solidaire. Il traduit également la volonté des opérateurs japonais à investir dans le secteur agricole marocain dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Au titre de ce protocole, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) accompagnera la mise en œuvre de ce projet en apportant notamment son assistance technique et contribuera au conseil des agriculteurs concerné.